



## PRÉVOST Hubert

22 ans

Né le 1<sup>er</sup> août 1939 à La Trinité-de-Réville  
Domicilié à Sainte-Marie-aux-Anglais, commune  
rattachée au Mesnil-Mauger (Calvados)  
Pâtissier - Célibataire

Médaille militaire à titre posthume  
Croix de la Valeur militaire avec palme  
Médaille commémorative des opérations de sécurité  
et de maintien de l'ordre en Afrique du Nord avec  
agrafe « Algérie »

**Mort pour la France**

**1962**



Troisième enfant d'une fratrie de six enfants, Hubert Prévost est pâtissier à Paris quand il est appelé à participer aux opérations de sélection au centre de Guingamp (Côtes d'Armor) en octobre 1959. Le 2 mars, il est affecté à la base école des troupes aéroportées au titre de la section entretien pliage à Pau (Pyrénées-Atlantiques). Le 20 avril 1961, il est désigné pour servir à la **base aéroportée d'Afrique française du Nord**. Le 21, il embarque à Port-Vendres (Pyrénées-Orientales). Le 22, il arrive à Alger. Libéré de ses obligations légales, le 1<sup>er</sup> septembre, il est maintenu sous les drapeaux en raison des circonstances en Algérie.

Le 4 mars 1962, au cours d'une permission, il est grièvement blessé par coup de feu. Il décède des suites de sa blessure par balle à l'hôpital militaire de Blida<sup>1</sup>.

Il repose au cimetière du Doux-Marais à Sainte-Marie-aux-Anglais.

### Médaille militaire attribuée suite à cette citation :

« Jeune parachutiste du contingent dynamique et courageux, grièvement blessé par un rebelle à Blida le 4 mars 1962, a succombé des suites de sa blessure<sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> SHD, CAPM, bureau des correspondances, section des correspondances particulières, ESS, matricule 60-140-00976.

<sup>2</sup> *Idem*, décret du 22 novembre 1962 publié au JO le 29 novembre 1962.